

Programme

DUERP 7H x 2 jours



SAS F.P.C.S
DOUSSAINT



5 Impasse du Luneau
79 100 Pas de jeu



05-49-22-64-73
06-26-56-44-74



fpcs@doussaint-
formations.com



[https://www.doussaint-
formation.com/](https://www.doussaint-formation.com/)



**Le téléphone des stagiaires est
nécessaire pour l'émargement
et le questionnaire de
satisfaction.**

Public concerné : Tout public.	Prérequis : Savoir lire et écrire le français.	Durée : 7H x 2 jours de face à face pédagogique
Effectif : 10 personnes maximum.	Date : En fonction du devis	Tarifs : En fonction du devis

Personnes en situation de handicap consulter notre site :
www.doussaint-formations.com

Programme de formation – Aide à la création et/ou la mise à jour du DUERP

-Public visé : Toutes personnes de l'entreprise

-Durée : 2 jours espacés d'une semaine.

-Objectif global : Savoir élaborer, mettre à jour, exploiter le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels en autonomie dans l'entreprise avec le(s) collaborateur(s).

-Les horaires : 8h30 à 12h et de 13h à 16H30 soit 7H

Pour toute cette formation, le travail se fera en binôme ou trinôme selon le nombre de personnes en salle.

L'apprentissage se fera par échange entre le groupe et le formateur sous forme de questions/ réponses. Le formateur met en place sous forme de carte questions/réponses la formation afin d'apprendre le plus facilement possible grâce aux compétences de chacun.

Le formateur incrémente leur savoir, anime la formation et aide à créer et/ou à mettre à jour le DUERP grâce au livret de formation...

Cette formation doit permettre à chaque salarié de contribuer à l'évaluation des risques professionnels dans son entreprise.

Jour 1 – 1ère demi-journée : Réglementation, enjeux, et contenus du DUERP.

-Comprendre les obligations légales du DUERP : Cadre réglementaire (Code du travail).

-Identifier les obligations / responsabilités de l'employeur et des salariés.

-Connaître les sanctions en cas de manquement.

-Fréquence et modalités de mise à jour du DUERP.

Programme

DUREP 7H x 2 jours



SAS F.P.C.S
DOUSSAINT



5 Impasse du Luneau
79 100 Pas de jeu



05-49-22-64-73
06-26-56-44-74



fpcs@doussaint-
formations.com



[https://www.doussaint-
formation.com/](https://www.doussaint-formation.com/)

Jour 1 – 2ème demi-journée : Comprendre et remplir le DUREP

- Différence entre : danger / risque.
- Savoir repérer les dangers, déterminer le(s) risque(s) associés sur un poste de travail.
- Savoir calculer le risque associé.
- Identifier et formaliser des mesures de prévention existantes et/ou à mettre en place.
- Savoir remplir un tableau DUREP étape par étape.
- Création d'une feuille pour que les collaborateurs remplissent celle-ci en autonomie : dangers, risques et solutions.

Travail intersession (durant 1 semaine) :

- Chaque participant complète son DUREP pour son unité de travail.
- La feuille créée sera transmise à tous afin que chacun travaille sur les dangers, risques et solutions à leur poste pour la restitution dans 1 semaine.

Jour 2 : Questions, retours, corrections et mise en commun

- Répondre aux questions.
- Connaître les ressentis sur la semaine passée.
- Visualiser les retours et faire des corrections si besoin.
- Corriger et améliorer les DUREP réalisés.
- Faire une mise en commun des parties de DUREP.
- Validation finale par le groupe de travail et plan de suivi du DUREP dans le temps : modification, incrémentation, mise à jour.